Actes adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire

Tenue à Marseille, le 23 avril 2025

Objet : Communication aux membres de la FMBA – Ratification de la résolution du comité exécutif (17 mars 2025) et des nouvelles Baylaws, par l'Assemblée générale extraordinaire (23 avril 2025, Marseille, France).

Séville, 07 de mai 2025

Chers membres de la FMBA,

Nous avons le plaisir de vous informer des nouveaux statuts et des résolutions adoptées lors de la réunion extraordinaire du Comité exécutif de la FMBA qui s'est tenue le 17 mars 2025 et **qui a été ratifiée par l'Assemblée générale extraordinaire le 23 avril 2025 à Marseille, en France**. Ces mesures importantes ont été prises afin d'adapter et de préparer la structure et le fonctionnement de la FMBA aux besoins actuels, de favoriser un esprit de collaboration renouvelé et de renforcer la participation active de toutes nos associations membres.

ACTE 1 - RENONCIATION UNIQUE AUX FRAIS D'ADHÉSION EN SOUFFRANCE

Toutes les cotisations impayées accumulées avant l'année 2025 ont été **annulées** à titre de mesure unique et exceptionnelle.

Important : Cette décision ne crée aucun précédent pour l'annulation future des cotisations.

Paiement obligatoire des cotisations à partir de 2025

Toutes les associations membres doivent reprendre le paiement des cotisations annuelles à partir de 2025. Pour bénéficier de l'exonération des frais antérieurs, les frais de 2025 doivent être payés au plus tard le 30 juin 2025. Le non-respect de ce délai entraînera la révocation de la renonciation et le rétablissement complet de toutes les cotisations antérieures impayées.

ACTE 2. STATUTS MODIFIÉS

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également réformé et approuvé les Statuts de la FMBA afin d'adapter sa structure et son fonctionnement aux besoins et circonstances

actuels. Les statuts qui en découlent sont plus complets et reflètent mieux la véritable nature et la réalité de notre Fédération aujourd'hui.

RATIFICATION FINALE

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le **23 avril 2025 à Marseille** a formellement approuvé et ratifié ces résolutions.

Ces résolutions réaffirment notre engagement en faveur de l'inclusion, de la transparence et d'un nouveau départ pour toutes les associations membres de la FMBA.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre coopération continus. À Séville, le 07 mai 2025.

Sincèrement

Elias Hanna
Président, FMBA

Hafsa Ascandar
Secrétaire général, FMBA

Procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale

Fédération Méditerranéenne des Courtiers d'Assurance (FMBA)

Date : 23 avril 2025

Lieu : Hôtel Mercure, Marseille, France

1. Participants à la réunion

La réunion a été convoquée et présidée par le président Elias Hanna. Les membres du Comité exécutif et les représentants officiels suivants étaient présents :

- Elias Hanna – Président de la FMBA – LIBS (Liban).
- Farid Bensaïd – Premier Vice-Président FMBA – FNACAM (Maroc).
- Hafsa Ascandar – Secrétaire Générale FMBA – FNACAM (Maroc).
- Ramon Mizzi – Deuxième Vice-Président FMBA – Président du Syndicat des Courtiers d'Assurance (Malte).
- Sebastián Cordero – Trésorier FMBA – ACSA (Espagne).
- Eduardo Fernández-Agüera – Coordinateur du développement FMBA (Advisory) – Nommé par le Comité Exécutif (Espagne).

2. Ouverture de la session

La réunion a été officiellement ouverte par le président Elias Hanna, qui a souhaité la bienvenue aux participants et confirmé la présence de l'ensemble du Comité exécutif.

La réunion a été reconnue comme dûment constituée conformément aux statuts et au règlement intérieur de la FMBA.

3. Ordre du jour

Deux résolutions ont été soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Validation de la Résolution extraordinaire du 17 mars 2025

- Concernant l'exonération des cotisations impayées pour les années précédentes.
- Cette mesure a été proposée pour réinitialiser les obligations financières et encourager l'engagement continu de tous les membres.

2. Approbation des statuts révisés et amendés de la FMBA

- Les statuts complets et mis à jour, composés de 26 articles, ont été présentés par le Président.
- Le texte révisé reflète des améliorations structurelles, procédurales et juridiques alignées sur la mission et les principes de gouvernance de la Fédération.

4. Résolutions et résultats du vote

Les deux points ont été approuvés à l'unanimité par les participants à l'Assemblée générale extraordinaire :

- La renonciation à toutes les cotisations impayées (résolution extraordinaire du 17 mars) a été formellement adoptée.
- Les statuts modifiés de la FMBA (édition 2025) ont été examinés et ratifiés à l'unanimité.

5. Clôture de la réunion

Le président Elias Hanna a exprimé sa gratitude pour la participation et la coopération de tous les membres. Les décisions prises au cours de cette session représentent une nouvelle phase d'unité, de légitimité et de clarté pour l'avenir de la Fédération.

La séance est levée à 17h00.

Signé au nom du Comité Exécutif, à Marseille, le 23 avril 2025.

Elias Hanna
Président, FMBA

Hafsa Ascandar
Secrétaire général, FMBA